REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE de COMMUNES

Délibération n°02

L'AN deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil Communautaire, convoqué le 21 mars 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS:

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Stéphane FRIAUD, Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, titulaires.

Mme Marie-Christine BAILLY, M Philippe SCHAAL, M Jean-Yves VIDEAU **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS:

- M José BELDA conseiller communautaire unique de CHAVAROUX a donné pouvoir à M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Annick DAVAYAT conseillère communautaire unique de VARENNES S/MORGE, a donné pouvoir à M Jean-Yves VIDEAU, conseiller communautaire suppléant.
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR a donné pouvoir à Mme Françoise LAFOND
- Mme Nicole LAURENT *a donné pouvoir à* M Mohand HAMOUMOU
- Mme Nicole PICHARD a donné pouvoir à Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Florence PLANE conseillère communautaire unique de ST-LAURE, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine BAILLY, conseillère communautaire suppléante.
- M Lionel CHAUVIN
- M Jacques LAMY

<> <> <> <> <> <> <> <> Secrétaire de Séance : Mme Catherine HOARAU

Effectif légal du Conseil de Communauté :

Nombre de Conseillers en exercice : 61

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 61

Nombre de votants : 59

Date de convocation : 21 mars 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 4 avril 2017

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

0 6 AVR. 2017

Objet:

Le Biopôle Clermont-Limagne (syndicat mixte ouvert): modification statutaire et reconduction des représentants

<u>Le Biopôle Clermont-Limagne (syndicat mixte ouvert) : modification statutaire et</u> reconduction des représentants

Vu les statuts du Biopôle Clermont-Limagne, modifiés par délibération du comité syndical du 15 mars 2017.

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02855 du 12 décembre 2016 portant statuts de Riom Limagne et Volcans,

Considérant que le Syndicat Mixte Ouvert «Biopôle Clermont Limagne», créé en décembre 2012 par Riom Communauté, Clermont Communauté, Limagne d'Ennezat et la CCIT Puy-de-Dôme, a pour mission l'exercice, en lieu et place de ses membres, de leurs attributions en matière d'action de développement économique relative à la valorisation du patrimoine industriel bâti dont la vocation est d'accueillir, soit par le biais d'une location, soit par le biais d'une vente, des entreprises œuvrant dans les biotechnologies.

Considérant que le comité syndical du 15 mars 2017, a modifié les statuts du syndicat afin de prendre en compte la création de Riom Limagne et Volcans et Clermont Auvergne Métropole. Outre les changements de dénominations des membres, les principales modifications portent sur :

- La répartition des parts : 45% pour Riom Limagne et Volcans, 45% pour Clermont Auvergne Métropole et 10 % pour la CCIT,
- Le nombre de délégués : 5 pour Riom Limagne et Volcans, 5 pour Clermont Auvergne Métropole et un pour la CCIT,
- La composition du bureau : 1 Président et deux vice-Présidents issus de chaque collectivité et de la CCIT.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- approuve la modification statutaire du syndicat Biopôle Clermont-Limagne telles que présentées ci-dessus,
- reconduit les délégués désignés par le conseil communautaire du 23 janvier 2017 :

TITULAIRES

- M Frédéric BONNICHON
- M Pierre PECOUL
- M Alain PAULET
- M Claude BOILON
- M Jean-Pierre HEBRARD

SANDWA

RIOM LIMAGNE

et VOLCANS

SUPPLEANTS

- M Jean-Philippe PERRET
- Mme Marie-Pierre LORIN
- M Fabrice MAGNET
- M Mohand HAMOUMOU
- M Lionel CHAUVIN

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme. A Riom, le 28 mars 2017

Le Président

Frédéric BONNICHON